

# CRÉPOL

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2019:

### **Modification - Demande DETR et/ou DSIL:**

Mme le Maire rappelle au CM la délibération 2019-001, prise le 22/01/2019 concernant la demande de la DETR et/ou DSIL, auprès de l'Etat pour le projet d'aménagement de la place de l'église, et précise que le plan de financement est à modifier suite à la subvention du Conseil Régional. Le plan de financement prévisionnel est le suivant:

Aides	Montant de la subvention	Taux
DETR et/ou DSIL 2019	112 998.00€	25.00 %
Conseil Régional	9 176.00€	2,00 %
Conseil Départemental	180 797,00 €	40.00 %
EPCI – Fonds de concours	50 000,00 €	11.00 %
Total des financements publics	352 971,00 €	78,00 %
Reste Apports Emprunts	99 022,00 €	22,00 %
Total des Ressources	451 993,00 €	100,00 %

Après l'exposé de Mme le maire, le CM à l'unanimité des membres présents, adopte l'enveloppe financière prévisionnelle et les modalités de financement présentés, et sollicite l'aide de l'État au titre de la DETR et/ou DSIL pour le projet d'aménagement de la place de l'église et autorise Mme le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

### **Modification simplifiée n°1 du PLU, Modalités de mise à disposition du public:**

Dans le cadre de la modification simplifiée du PLU, il est nécessaire de préciser les modalités de mise à disposition du projet, au public :

- Le dossier sera mis à disposition du public en mairie pendant 1 mois
  - les dates de mise à disposition seront précisées par un avis qui sera affiché en mairie, paraîtra dans un journal diffusé dans le département et sur le site internet de la commune
  - le dossier sera consultable aux jours et heures d'ouverture au public de la mairie.
  - à l'issue de cette mise à disposition, Mme le maire présentera le bilan au CM et soumettra le projet de validation de modification du PLU au CM pour délibération.
- Le CM, à l'unanimité des membres présents, approuve les modalités présentées.

### **Choix de l'entreprise pour travaux de voirie 2019 :**

Des devis ont été demandés pour des travaux de voirie sur le Chemin des Marnières et pour la dernière partie de la Route de Bourdogne et des emplois seront faits sur certains chemins.

Après discussion, le CM est d'accord sur le devis de l'entreprise CHEVAL.

### **Demande de fonds de concours à VRAgglo pour travaux de voirie 2019:**

Concernant les travaux de voirie 2019, le CM sollicite un fonds de concours auprès de VRAgglo pour financer ce programme.

### **Modification des statuts du SIVOS RPI Haute Herbasse:**

Madame le Maire rappelle que la Commune adhère au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire RPI Haute Herbasse.

En raison de la création de la commune nouvelle Valherbasse, de l'ouverture à la rentrée de septembre 2019 de l'École des Collines sise sur la commune de Valherbasse et de la fermeture des écoles de Crépol, St Bonnet de Valclérieux et Montrigaud, il est nécessaire de redéfinir les statuts du SIVOS RPI Haute Herbasse.

Mme le Maire présente les nouveaux statuts du SIVOS RPI Haute Herbasse votés en Conseil Syndical du SIVOS, le 29/04/2019. Chaque commune doit délibérer sur ces nouveaux statuts.

Après l'exposé de Madame le Maire, le CM par 2 voix pour, 7 voix contre et 2 abstentions refuse les statuts du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire RPI Haute Herbasse tels que présentés et demande un amendement à l'article 4, précisant les modalités de changement de la représentation des élus par commune et une révision des statuts en cas d'évolution démographique d'une ou de plusieurs des communes concernées.

#### **Soutien au personnel de l'ONF:**

Mme le maire explique au CM que le personnel de l'ONF fait part de son inquiétude par rapport à la situation critique de l'ONF, de la diminution des services publics en milieu rural et des conséquences à venir pour la gestion de son patrimoine forestier.

Le CM réaffirme son attachement au régime forestier mis en œuvre dans la forêt de Bourdogne par l'ONF et s'inquiète de sa remise en cause.

Le CM, à l'unanimité des membres présents, soutient les personnels de l'ONF, demande l'arrêt des suppressions de poste, le maintien du régime forestier et la réaffirmation de la gestion des forêts publiques par l'ONF.

#### **Augmentation des loyers des appartements et garages communaux:**

Mme le Maire informe le CM de l'augmentation des loyers des appartements et des garages au 1<sup>er</sup> juillet 2019. L'indice est de + 1.70 %

Le CM, à l'unanimité des membres présents, approuve les nouveaux montants des loyers communaux.

#### **Augmentation du loyer du local communal :**

Mme le Maire informe le CM qu'il y a lieu d'augmenter le loyer du local communal au 1<sup>er</sup> juillet 2019. L'indice est de 1.70%.

Le CM, à l'unanimité des membres présents, approuve le nouveau montant du loyer du local communal.

#### **Divers:**

- Permanence bureau de vote pour élections européennes du 26/05/2019
- Compte-rendu de la visite d'un architecte à la Tour de vieille église. Les fresques sont de grande qualité et leur rénovation serait nécessaire.
- Compte-rendu de la réunion sur l'ambroisie. Visite de VRAgglom le vendredi 12/07/19
- Les anciens vestiaires du terrain de foot vont être détruits.
- A l'occasion du festival L'Art et la Matière, Mme Natacha Bertin, peintre exposera à la Chapelle St Roch du 1<sup>er</sup> au 16 juin 2019. Le vernissage aura lieu le samedi 8 juin à 11h.